



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2755

Texte de la question

STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Blazy, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Pierre Blazy. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Monsieur le ministre, pour un ministre serein, je vous ai trouvé plutôt énervé lorsque vous avez répondu à notre collègue Paul Giacobbi à propos de la Corse. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) J'espère que ma question concernant les résultats de votre politique en matière de sécurité ne vous énervera pas et que nous aurons droit à une réponse sereine.

Il y a quelque temps, vous déclariez ici même que nos concitoyens les plus modestes attendaient de vous des résultats en matière de sécurité et que vous étiez en train de les obtenir.

La présentation de votre plan de prévention de la délinquance mercredi dernier en commission, en présence de la presse, s'est surtout apparentée à une opération de communication. Vous avez déclaré : " Le problème de la violence existe au quotidien pour des centaines de milliers de nos concitoyens. " Nous sommes d'accord, mais, monsieur le ministre, vous êtes au pouvoir depuis quatre ans !

Vous voulez faire croire que la délinquance baisse et que le taux d'élucidation n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui. Mais vous faites monter ce taux avec les chiffres concernant l'usage des stupéfiants et les infractions à l'entrée et au séjour des étrangers, où l'on constate plus de faits élucidés que de faits constatés.

M. Jean-Michel Ferrand. Vous ne croyez pas ce que vous dites !

M. Jean-Pierre Blazy. En revanche, vous n'avouez pas aux Français que seulement 10 % des vols violents et des cambriolages sont élucidés. Ce sont des réalités qui ne trompent pas nos concitoyens qui les subissent.

M. Jean-Marc Roubaud. La question !

M. Jean-Pierre Blazy. Il faut être clair, monsieur le ministre : vos effets d'annonce toujours très médiatisés ne suffisent pas à enrayer une délinquance toujours plus violente. Les Français ont toujours autant besoin de sécurité.

M. Philippe Auberger. La question !

M. Jean-Pierre Blazy. Il y a quatre ans, vous nous disiez : " La prévention, cela fait trente ans qu'on essaie. Si cela marchait, cela se saurait. Il faut maintenant passer à autre chose. " Vous êtes effectivement passé à autre chose. Vous avez démantelé la police de proximité. Vous avez creusé le fossé entre la police et les citoyens, entre la police et les jeunes. Vous avez abandonné toute politique de prévention. Vous avez supprimé les subventions aux associations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Yves Nicolin. La question !

M. Jean-Pierre Blazy. Nous attendons depuis trois ans votre projet de loi de prévention de la délinquance. Mais vous n'avez pas encore obtenu les arbitrages favorables du Premier ministre.

M. Jean-Michel Ferrand. Baratin !

M. Jean-Pierre Blazy. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Alors que vous êtes au pouvoir depuis quatre ans, nous constatons aujourd'hui un pic sans précédent de violences physiques aux personnes.

M. le président. Merci de poser la question, monsieur Blazy.

M. Jean-Pierre Blazy. J'y viens, monsieur le président. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

La réalité, c'est près de 420 000 faits constatés de violences physiques aux personnes sur les douze derniers mois, soit une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Blazy...

M. Jean-Pierre Blazy. Monsieur le ministre, vous ne pouvez plus nous dire que vous n'avez pas eu le temps pour agir. *(Claquements de pupitres sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Monsieur Blazy, posez votre question.

M. Jean-Pierre Blazy. Je comprends que ce que je dis énerve les députés de la majorité. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Un peu de calme !

M. Jean-Pierre Blazy. Mais, monsieur le ministre, vous ne pouvez plus nous dire que vous n'avez pas eu le temps pour agir.

M. le président. Monsieur Blazy, posez votre question.

M. Jean-Pierre Blazy. Reconnaissez-vous la réalité des chiffres qui traduisent l'échec de votre politique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Maxime Gremetz. Ils ont plus de voix qu'hier. Il est vrai qu'ils sont plus nombreux !

M. le président. Monsieur Gremetz, taisez-vous !

La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire*. Monsieur Blazy, vous êtes un spécialiste de ces questions, vous les suivez avec beaucoup de sérieux et j'ai toujours plaisir à débattre avec vous devant la commission des lois des différences entre ce que vous proposez et ce que nous mettons en oeuvre. Vous ne m'en voudrez pas cependant d'exprimer deux désaccords avec vous.

Tout d'abord, vous dites qu'il existe un fossé entre la population, la police et la gendarmerie, entre les jeunes, la police et la gendarmerie. Je veux défendre les fonctionnaires de la police et les militaires de la gendarmerie.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.) Jamais sans doute, dans l'histoire récente de notre République, les Français n'ont été autant mobilisés derrière la compétence et le dévouement des policiers et des gendarmes,...

M. Gérard Léonard. C'est vrai !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. ...dont l'attitude fut remarquable lors des événements de novembre 2005 et lors des manifestations anti-CPE, durant lesquelles aucune brutalité ne fut à déplorer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Répondez à la question !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Je m'étonne, monsieur Blazy, que vous me laissiez un tel boulevard pour me ranger aux côtés des fonctionnaires et des militaires du ministère dont j'ai la responsabilité. Merci, monsieur Blazy ! Je veux d'autant moins laisser passer une telle opportunité que je pense ce que je vous dis.

M. Henri Emmanuelli. Calmez-vous !

M. Christian Bataille. Donnez vos résultats !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. S'agissant des chiffres ensuite, permettez-moi de relever que l'indicateur statistique utilisé - c'est sans doute le seul ministère à connaître cette situation - n'a pas bougé depuis quarante ans. Si les chiffres sont justes pour mon bilan, ils le sont pour le vôtre. Que dit cet indicateur statistique ?

M. Arnaud Montebourg. Il dit que cela monte !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Il dit - et les Français doivent le savoir - qu'entre 1997 et 2001, la délinquance a augmenté de 15 %. *(Approbations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Et le même indicateur statistique dit qu'entre 2002 et 2005, la délinquance a diminué de 8,2 %. *(Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.)*

M. Daniel Vaillant. C'est faux !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Un homme de votre intelligence,

monsieur Blazy, doit savoir faire une addition : de moins 15 % à plus 8 %, l'écart est de 23 %.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)
La réalité, c'est que votre bilan en matière de sécurité est absolument déplorable et que le nôtre marque une rupture totale. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)
Je vous remercie, monsieur Blazy, de m'avoir donné l'occasion de rappeler cette vérité. Vous êtes vraiment un spécialiste. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Huées sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2755

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2006